

RÉFORME DES RETRAITES... REFUSONS L'INJUSTICE !

TOUS ET TOUTES MOBILISÉS/ES

MARDI 7 SEPTEMBRE 2010

MANIFESTATION à 10H

Devant la Préfecture d'ANNECY

Suivie à 12h30 d'un PIQUE-NIQUE sur le Pâquier

DEBRAYAGE à 9 H 30

**Les parlementaires ne feront bouger les lignes de la
réforme que si la France est dans la rue !**

TEMPS PARTIEL, ÉQUIPIERS, INCAPACITÉ – INVALIDITÉ...

La semaine dernière, lors de réunions avec la Direction Générale, la CFDT a demandé que certains dossiers de négociation soient prioritaires. Nous avons été entendus...

TEMPS PARTIEL... Obtenue par l'accord annuel 2010, la négociation débutera le 16 septembre, et se poursuivra les 21 septembre et 21 octobre. L'objectif de la CFDT est de neutraliser définitivement les incidences négatives du travail à temps partiel (retraite, indemnités de départ, accès à l'horaire variable, ancienneté, proratisations diverses, etc...) et également de faciliter le passage à temps partiel pour les salariés qui le souhaitent. N'hésitez pas à échanger avec les délégués/es CFDT sur vos demandes et idées d'améliorations.

ÉQUIPIERS... Obtenue par l'accord annuel 2010 la négociation débutera le 11 octobre et se poursuivra le 25 octobre. L'objectif de la CFDT est d'améliorer le dispositif de cessation du travail en équipe.

La négociation de l'accord "Chômage Partiel" a déjà permis une amélioration. Cependant elle a été de "courte durée" et il faut la pérenniser en l'améliorant.

Nous en profiterons pour rappeler à la DG que la prime d'équipe (8%), instaurée en 1983, mérite d'être réévaluée.

INCAPACITÉ – INVALIDITÉ... La négociation débutera le 20 octobre et se poursuivra le 4 novembre. L'objectif de la CFDT est d'harmoniser complètement cette couverture entre Cadres et Non-Cadres et de faire en sorte que les deux catégories progressent en prestations.

Les bons résultats des 2 contrats (que nous pourrions fondre en un seul) le permettent.